****

**Non à la criminalisation des membres du Conseil démocratique kurde en France !**

A la veille du déplacement de M. Jean-Yves LE DRIAN, ministre des affaires étrangères,  pour y rencontrer son homologue turc, des membres et responsables du Conseil démocratique Kurde en France (CDKF), notamment son porte-parole et un des co-président, ont vu leurs comptes bancaires bloqués sur décision des ministères de l’économie et de l’intérieur. Cette grave décision, vraisemblablement  prise à la veille de signature de gros contrats avec la Turquie, est incontestablement le fruit de pressions des lobbys fascistes turcs qui gouverne actuellement la Turquie.

Reccep Tayyep Erdogan n’a jamais caché sa volonté raciste d’anéantir le peuple kurde allant jusqu’au bombardement de villages kurdes, y compris en dehors des frontières de la Turquie. La Turquie sous le règne fasciste d’Erdogan mène ouvertement une politique de purification ethnique. La France, qui se qualifie « berceau des droits humains », ne peut se permettre de cautionner, ni encore moins d’autoriser l’extension de ce crime contre l’humanité à son propre territoire. Rappelons que trois militantes kurdes ont déjà été impunément assassinées à France en 2013, dans le même contexte honteux de tractations politico-économiques entre Paris et Ankara.

La criminalisation des membres et dirigeants du Conseil démocratique kurde en France équivaut à cautionner  les allégations mensongères de « financement du terrorisme »  émises par le régime fasciste de Turquie contre des militants politiques  kurdes activant légalement en France ;  et par-là même, à justifier des éventuelles « exactions » turques commises à leur encontre sur le territoire français.

En matière de « financement du terrorisme », il y a lieu de rappeler que le transit du pétrole de Daesch se faisait via les frontières turques et non via les frontières tenues par les kurdes.  A l’inverse de la Turquie qui a joué un rôle d’allié objectif de l’Etat islamique, et comme le monde entier a pu le constater de ses propres yeux, ce sont les Kurdes qui ont été le rempart le plus efficace contre les djihadistes de Daesch et qui en ont payé le prix le plus élevé.

Aujourd’hui, après le sacrifice de milliers de combattant(e)s kurdes pour l’Humanité et la Liberté du monde, et pour des raisons qui ne peuvent en aucun cas servir les intérêts de la France, des mesures honteuses sont prises pour brader cet immense sacrifice et mettre en danger la vie des militants kurdes en France.

Si le monde libre a oublié le sacrifice des kurdes contre la barbarie de l’Etat islamique, les lobbys islamistes fascistes, eux, ne l’ont pas oublié. Pendant que l’armée turque bombarde des villages entiers et traque les kurdes sur leurs propres territoires, les têtes des militants politiques activant en France sont ouvertement mises à prix et des menaces explicites leur sont proférées en toute impunité et, pire encore, ce sont les victimes qui sont la cible de mesures coercitives.

Face à la situation d’extrême danger qui pèse sur la vie des membres du Conseil démocratiques en France, le Collectif des Amazighs en France (CAF) réitère sa totale solidarité avec le CDKF et avec le peuple kurde qui fait, encore une fois, les frais d’une politique internationale immorale et dangereuse pour la paix et la sécurité dans le monde. Le CAF dénonce avec force la criminalisation des militants politiques kurdes en France et appelle à une solidarité massive avec le CDKF.

***Le Collectif des Amazighs en France***

***Paris, le 20 juin 2019***